

# Fimec au Pin-en-Mauges : 152 salariés licenciés

Le tribunal de commerce de Paris a rendu un jugement favorable au plan de reprise de la Fimec, société basée au Pin-en-Mauges. Trente-deux salariés vont être conservés. Sans cette reprise, la Fimec aurait fait l'objet d'une liquidation judiciaire.



Page 6

Ouest-France

## Fimec et Tecauma : un lourd bilan social

Les deux sociétés, basées dans le Maine-et-Loire et en Vendée, sont reprises. Avec néanmoins 216 licenciements à la clé.

Le tribunal de commerce de Paris a rendu hier un jugement favorable à la cession des sociétés Fimec, au Pin-en-Mauges (Maine-et-Loire), Tecauma, aux Essarts (Vendée), et Adler (Oise). Les offres de reprise prévoyaient une importante vague de licenciements... acceptée par la majorité des salariés, compte tenu de la crise traversée en 2009 par ces trois entreprises et leur maison-mère Keyria (*lire O.-F. du 19 février*).

Yann Jaubert, directeur général des trois entités Fimec-Tecauma-Adler, proposait une offre couplée de reprise Fimec-Adler. Réaction à chaud, hier : « À un moment, il faut bien être en phase avec la réalité du marché. Le nombre de salariés dépend des commandes de l'année », dit-il, en référence au licenciement de 152 employés à la Fimec, sur 184 salariés (75 sur 115 pour Adler).

En 2008, la Fimec, spécialisée dans la fabrication de chaînes de production, avait réalisé 30 millions d'euros de commandes. Contre seulement « 4 millions en 2010 », espère-t-il. Yann Jaubert assure cependant : « Dès que l'activité redémarre, nous réembaucherons ces salariés licenciés. C'est un engagement



que nous avons pris auprès du tribunal et des employés. » La Fimec a « du potentiel pour devenir une PME leader dans son marché ». Il compte notamment sur l'exportation et le secteur recherche et développement. Quant aux licenciements, ils ne devaient pas intervenir avant le 8 mars. À ce jour, le nom des salariés licenciés n'est pas connu.

Chez Tecauma, « 41 salariés seront conservés, sur un total de 104 », affirme Philippe Breillac, l'un des deux repreneurs de la société vendéenne. Le porte-parole de Keyria, à Paris, n'a « pas souhaité faire de commentaires ».